

La villa Bonvouloir, une enclave Auscitaine en terre Bigourdane

Michel Douste-Bacqué et Henri Soulan

La Villa Bonvouloir, lieu de vacances.

C'est en 1947 que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gers acquit la Villa Bonvouloir, avec une partie de son parc. Nouvellement créées, les CAF se voient confier, à cette époque, dans cette France meurtrie par la Guerre, la mission de faciliter et d'organiser les vacances des jeunes Français. Beaucoup se mettent alors en quête de lieux susceptibles de les accueillir. C'est ce qu'on appellera plus tard avec un brin d'ironie la « politique des châteaux ». La Caisse d'Allocations Familiales n'échappe pas à la règle et se met rapidement à la recherche d'une vaste demeure susceptible d'héberger, à la campagne, les jeunes Gersois. Après avoir visité plusieurs sites dont les châteaux de Bonas et de Pallanne, les administrateurs de la Caisse tombent sous le charme de la Villa Bonvouloir qui présente l'avantage d'avoir reçu un début d'aménagement en colonie de vacances. Seulement, pour acquérir ce bien convoité par d'autres, il faut aller vite ce qui n'est guère compatible avec les exigences de l'Administration hier comme aujourd'hui. Mais les responsables de la Caisse d'Allocations Familiales n'hésitent pas : au diable les règles de la Tutelle, « il ne faut pas laisser échapper l'occasion » ! Et le procès-verbal de la séance du 3 juillet 1947 du Conseil d'administration est un morceau d'anthologie que tous ceux qui ont eu des responsabilités dans un service public, apprécieront sans doute.

« La commission [chargée de rechercher un site] a alors visité le château de Bonvouloir à Bagnères de Bigorre qui donne satisfaction à tous points de vue :

- *Proximité de la ville, puisque situé à l'entrée de Bagnères de Bigorre*
- *Propriété entièrement close de murs élevés*
- *Eau en abondance et possibilité de transformer un bassin existant en piscine*
- *Parc spacieux et ombragé*
- *Grande villa qui a déjà reçu des aménagements pour être utilisée comme colonie de vacances avec dortoirs, réfectoires, chambre de surveillant et pièces diverses pour administration*
- *Climat renommé pour sa douceur*
- *Promenades et excursions faciles aux abords immédiats »*



L'état originel de la Villa Bonvouloir

« Le prix est fixé à 5 millions (...). Le Directeur de la Caisse, M. Hébrard., demande la parole et indique que les achats d'immeubles ne peuvent se faire qu'avec une autorisation ministérielle et après établissement d'un dossier qui comprend l'avis de plusieurs organismes. Il cite les différentes pièces qui constituent ce dossier et demande au Conseil de suivre la procédure régulière. En outre, dit-il, le montant du compte « action sociale » n'est pas suffisant pour financer un tel achat. Il faudra, ou prendre sur les réserves ce qui n'est pas régulier, ou demander des avances à la Caisse Nationale de Garantie. De toutes les façons, des démarches exigent un certain délai.

M. le Président reconnaît le bien-fondé de la remarque du Directeur mais se voit dans l'obligation de passer outre... En conséquence, après avoir entendu l'exposé de M. Mengelle, rapporteur, M. le Président met aux voix la résolution suivante :

« Le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations familiales du Gers considérant que l'option pour l'achat d'un immeuble dit Villa Bonvouloir, à Bagnères de Bigorre, expire le 5 juillet 1947 ; Que malgré les recherches faites à Maravat, Bonas, Pallanne, Alos, Tartareix etc. aucun de ces immeubles ne convient comme colonie de vacances et maison de repos.

Que dans ces conditions, il y a lieu de retenir l'affaire de Bagnères de Bigorre et de ne pas laisser échapper l'occasion.

Décide l'achat de la Villa Bonvouloir pour la somme totale de cinq millions et donne mandat à son Président, M. Cabiran Louis, de procéder à toutes formalités, signatures et engagements de toutes sortes, s'engageant à ratifier ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité ».

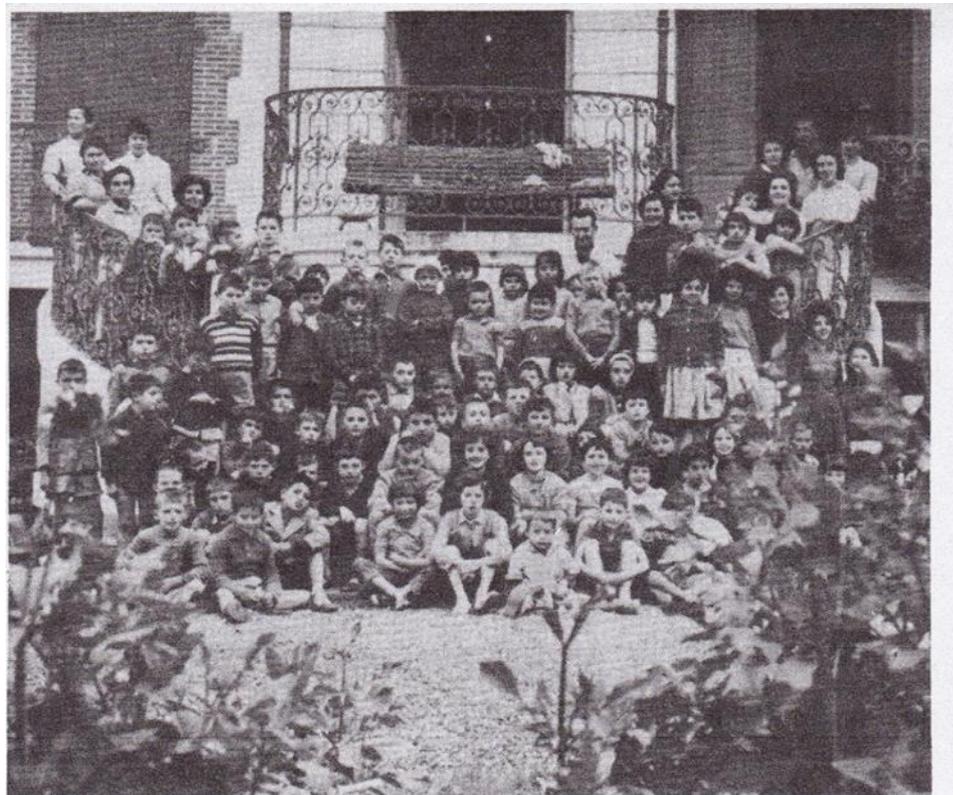
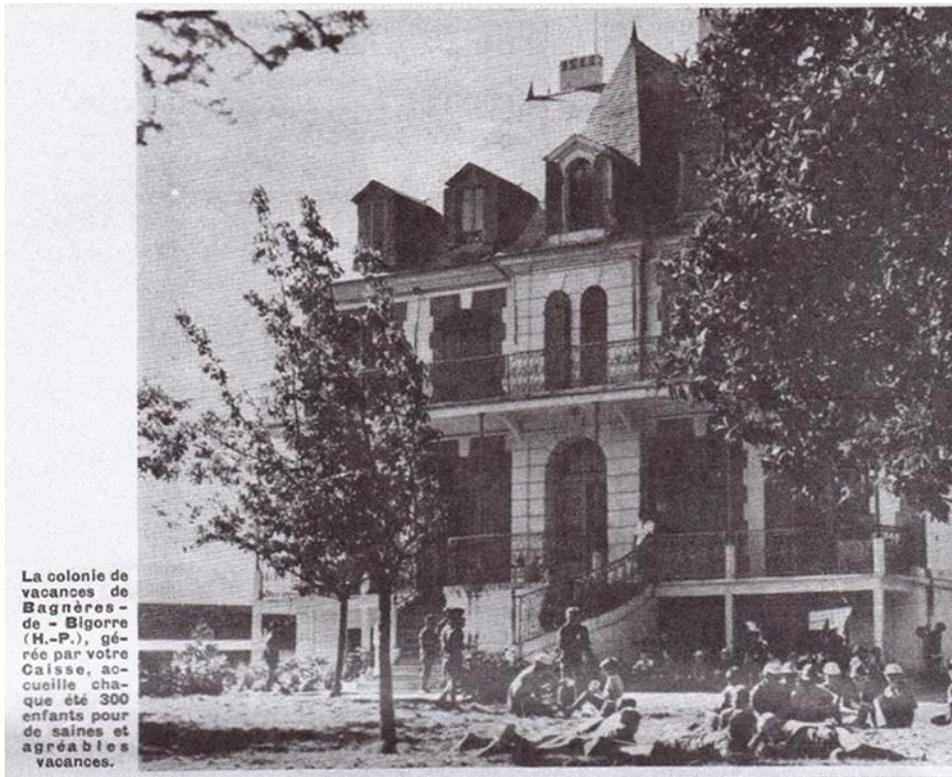
Le moins que l'on puisse dire est que cette décision était entachée de nombreuses irrégularités mais le Président du Conseil d'administration (CA) a dû se montrer particulièrement convaincant auprès des autorités de tutelle puisqu'elle a été entérinée. Et, une fois les travaux d'aménagement terminés, la Villa a pu accueillir ses premiers colons.



La Villa Bonvouloir de nos jours

Dépourvue de chauffage, la colonie de vacances Bonvouloir n'a jamais pu fonctionner en dehors des vacances d'été. Trois contingents de 90 enfants chacun, étaient cependant

organisés. Nombre de petits Gersois ont donc fréquenté cette colonie. Si les moniteurs étaient des jeunes désireux de gagner un peu d'argent de poche, il était souvent fait appel pour les fonctions de direction à des membres du corps enseignant.



Sur le perron de la colonie, le groupe du contingent des petits :

Photos d'un article paru dans la revue Bonheur 1966 (20 ans des Caf)

Que de souvenirs pourraient égrener ceux qui ont séjourné à la colonie de vacances Bonvouloir ! Le départ, depuis la place de l'Ancien Foirail ; la rapide visite médicale assurée un temps, par un administrateur également médecin ; le voyage parfois interrompu par des arrêts provoqués par des besoins pressants ; sur place les jeux dont les rondes autour de l'énorme séquoia ; la cloche qui appelait aux repas ; les « excursions » vers la Vierge du Bédât ; l'achat des souvenirs pour la famille ; la visite des parents le dimanche... et toute une foule de souvenirs.



Bonvouloir réfectoire années 1970

Malgré de nombreux aménagements (construction dans le parc d'une grande salle d'activités, agrandissement du réfectoire...), la fréquentation de la colonie de vacances ne cesse de décroître à partir des années 1980. Il faut avouer que les conditions d'hébergement étaient quelque peu spartiates avec du mobilier vieillot (parfois récupéré auprès de l'Armée !), de grands dortoirs et des sanitaires communs. De plus, il y avait, à cette époque, de façon générale, une désaffection des familles pour ce type de vacances. Dès lors, le CA se trouvait devant un choix : ou fermer les lieux et vendre la Villa ou la transformer en un centre de vacances plus conforme aux souhaits des familles. C'est cette seconde option qui a été retenue et après de lourds investissements, ouvre, en 1986, le Centre Familial de Vacances Bonvouloir. Il est composé d'une vingtaine d'appartements coquets susceptibles d'accueillir des familles de différentes tailles. S'agissant d'un établissement à vocation sociale, le prix demandé est fonction du revenu des familles qui, si elles sont en majorité gersoises, viennent aussi de toute la France. Le Centre de vacances a fonctionné ainsi jusqu'en 2017 mais la pression de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, qui estimait que la gestion directe d'un établissement de vacances par une CAF n'était plus souhaitable, devint de plus en plus forte. Et le Conseil d'administration malgré son attachement à cet établissement dont il avait su conserver la vocation sociale, dut se résoudre à le mettre en vente. En 2018, la Villa Bonvouloir est finalement cédée à un investisseur privé.

Demeure d'agrément d'une riche famille aristocratique, puis établissement à caractère social, la Villa Bonvouloir a connu plusieurs vies. Mais il n'est pas sûr que le comte Henri de Bonvouloir dont la vie témoigne malgré ses origines, d'un réel engagement social, aurait été choqué de cette évolution. Gageons même du contraire...

Michel Douste-Bacque

La Villa Bonvouloir, d'abord un lieu de villégiature

Cette propriété fut édifée par une grande famille dont [Henri Soulan](#), ancien directeur de la CAF du Gers, décédé en 1997, avait retracé l'histoire ci-après résumée.



C'est à partir de 1863, que le Comte Henri Robert Achard de Bonvouloir (1838-1914) acquit les terrains nécessaires à l'édification de la Villa et de ses dépendances. De santé fragile, il a sans doute été attiré par le climat et la présence de Thermes. Entomologiste réputé, la nature Pyrénéenne lui permettait d'assouvir sa passion.

Il semble que la Villa ait été construite en deux étapes ...

Vers 1870-1875 elle a pris sa forme définitive avec sa majestueuse façade agrémentée de magnifiques balcons, le premier niveau s'ouvrait sur un vaste hall d'accueil, orné d'immenses miroirs. Ce hall desservait plusieurs salons (dont un salon « chinois ») tous dotés d'une belle cheminée en marbre de style Louis XV ou Louis XVI. L'une de ces cheminées, très imposante, était surmontée d'une grande baie vitrée donnant sur le parc qui était planté d'espèces rares comme un séquoia ou un gingko biloba, toujours visibles.

Le comte Henri de Bonvouloir [portrait ci-contre] fit de la Villa, à partir de son mariage en 1871, sa résidence principale, ses six enfants sont nés à Bagnères de Bigorre. Le comte Jules de Bonvouloir (1874-1957) conservera la propriété jusqu'en 1925... Acquisée par Mlle Laferranderie., la Villa fut cédée en 1944 à M. Minvielle qui commença des travaux pour la transformer en colonie de vacances.

La famille Bonvouloir. Ce nom est celui d'une illustre famille Française comme l'a montré Henri Soulan* dont voici des extraits de sa note : « *Guyon Essirard, maître d'hôtel de René duc d'Alençon, qui reçut de lui en apanage la terre de Bonvouloir. Le duc lui donna comme devise **Bon vouloir et loyauté**. Essirard fut vraisemblablement, vers 1450, le constructeur d'un ensemble fortifié dont subsiste la fameuse Tour ou Phare de Bonvouloir. Sa fille unique Françoise, épousa en troisièmes noces, Guillaume de Courtavel. Leur fille, Françoise de Courtavel, épousa en 1511, François Achard de Saint-Auvieu, auquel elle apporta, la terre de Bonvouloir dont ses descendants prirent le nom ...*

La famille Achard est très anciennement établie en Normandie. Un Achard participa sous la bannière de Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Un Achard, évêque d'Avranches, ami de Thomas Becket, partagea avec l'Abbé du Mont Saint Michel, l'honneur d'être parrain en 1162, d'Eléonore, fille d'Henry II et d'Aliénor d'Aquitaine ».

Au long des siècles, les Achard de Bonvouloir se sont illustrés, toujours fidèles serviteurs de la Couronne. Et Henri Soulan de reprendre quelques-uns de leurs hauts faits.

En 1558, Richard Achard de Bonvouloir (fils de Françoise de Courtavel) fut tué à la bataille de Gravelines... Luc-René-Charles Achard, comte de Bonvouloir, représente en 1789 la noblesse du Cotentin aux États Généraux. Il défendit les intérêts du trône et de la religion et combattit avec vigueur les doctrines révolutionnaires. Son fils aîné, Eugène-François-Charles, présida le Conseil Général du Calvados de 1824 à 1830. (Son petit-fils) Henri-Robert Achard, comte de Bonvouloir, épousa le 15 mai 1871, Marie Thérèse du Pin et construisit la Villa Bonvouloir. Ils eurent six enfants dont Jules Achard, comte de Bonvouloir, né le 10 mai 1874 ».

C'est donc aux comtes Henri et Jules qu'est attaché le nom de la Villa Bonvouloir.

« Henri fit ses études dans un collège des Jésuites en Belgique. À sa sortie, il se consacra à l'entomologie. On lui doit, sur les coléoptères, des publications nombreuses le classant au premier rang des spécialistes contemporains. Les Pyrénées lui valurent de grandes joies scientifiques. Il découvrit des espèces inconnues, entre autres des insectes aveugles découverts dans des grottes près de Bagnères. Henri de Bonvouloir fut l'un des fondateurs de l'œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers et, à Bagnères, président de la Conférence de Saint Vincent de Paul. À partir de 1880, il ne manqua jamais à Lourdes, un pèlerinage national où son rôle de brancardier, chef d'équipe, lui permettait d'exercer son dévouement.

Il semblerait que Jules de Bonvouloir n'ait pas eu le même attachement que son père à sa résidence Bagnéraise et aux Pyrénées... C'est certainement ce qui l'amena à vendre la Villa et à préférer le château de La Houssaye qu'il avait acquis en 1919 ».

* Pour faire la biographie de la famille, Henri Soulan avait consulté des archives et pris l'attache d'un petit-fils du comte Henri de Bonvouloir, Hervé de Catheu qui lui a notamment communiqué l'arbre généalogique de la famille.